

Le taux annuel d'inflation en baisse de 7.4% à 6.8%

Au mois de juillet 2022, l'indice des prix à la consommation national, calculé par le STATEC, recule de 1.0% par rapport au mois précédent. Comme chaque année, ce repli s'explique par les réductions de prix offertes à l'occasion des soldes d'été. Les produits pétroliers reculent de 5.0% en un mois. En neutralisant les variations dues aux soldes et en excluant les produits pétroliers, les prix des autres biens et services progressent de 0.3%.

Certaines rubriques affichent de fortes baisses de prix en juillet en raison des soldes d'été. Ainsi, les prix de la division « articles d'habillement et chaussures » cèdent 12.1%. Dans une moindre mesure, les soldes influencent également d'autres rubriques, comme les articles d'ameublement [-4.2%], la bijouterie et l'horlogerie [-3.1%] ou les effets personnels [-1.8%]. Ces baisses seront en général neutralisées le mois prochain, les indices de ces biens reviendront alors à leur niveau d'avant-soldes.

Les voyages à forfait impactent le résultat mensuel de juillet le plus à la hausse. Avec le début des vacances scolaires, les prix des voyages augmentent de 16.8% en un mois. Le transport de personnes par air augmente même de 21.1% par rapport au mois précédent.

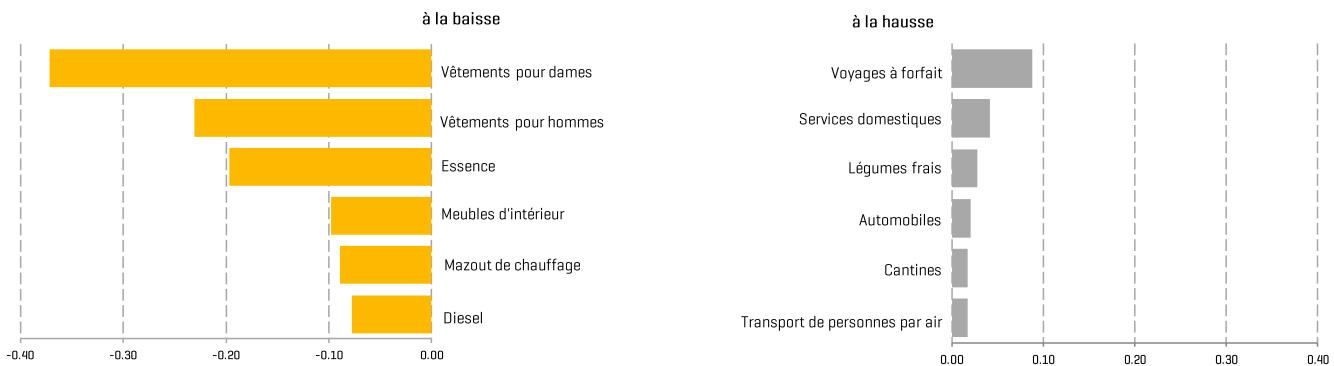
En plus, l'inflation est dopée par une hausse des prix des services domestiques, qui gagnent 2.5% en juillet. Cette série se base sur un fichier administratif reprenant les salaires des personnes en charge des travaux ménagers dans des ménages privés. Les données sont intégrées dans l'indice des prix à la consommation avec trois mois de retard, donc cette hausse résulte de l'application de la tranche indiciaire au mois d'avril 2022. Des hausses ont aussi été relevées en juillet pour les automobiles [+0.4%] et les cantines [+4.6%].

Les prix des produits alimentaires poursuivent leur tendance haussière et augmentent de 0.8% en comparaison mensuelle. Les plus fortes hausses par rapport à juin sont constatées pour les légumes frais [+4.8%], les céréales [+3.5%] et les produits laitiers [+1.8%]. Les fruits frais [-1.5%] et le poisson frais [-1.3%] ont par contre baissé. Les hausses de prix restent néanmoins dominantes et en comparaison annuelle, le passage en caisse des produits alimentaires s'est renchéri de 7.9% pour les consommateurs.

En juillet, à la pompe les automobilistes doivent débourser 4.6% de moins pour un litre de Diesel, tandis que le prix du litre d'essence se replie de 8.7% en un mois. Le montant de la facture pour le mazout de chauffage s'amoindrit de 6.9%. Malgré cette baisse en comparaison mensuelle, les prix des produits dérivés de l'or noir dans le panier de l'indice sont supérieurs de 43.6% par rapport à juillet 2021.

Le taux d'inflation annuel se fixe à 6.8% contre 7.4% un mois plus tôt. Le taux annuel d'inflation sous-jacent perd 0.1 point de pourcentage et s'établit à 4.7% en juillet. L'indice général du mois de juillet exprimé en base 100 en 2015 se chiffre à 115.58 points. La moyenne semestrielle de l'indice raccordé à la base 1.1.1948 passe de 944.33 à 950.31 points.

LES PRINCIPALES CONTRIBUTIONS MENSUELLES (en points de pourcentage)



Source: STATEC

Note : Les positions représentées dans les graphiques sont celles ayant eu le plus d'influence sur l'évolution mensuelle de l'indice général. Ces contributions résultent de l'évolution mensuelle des prix mais aussi du poids de chaque position au sein du panier de biens et services. La somme des contributions individuelles de toutes les positions du panier correspond à l'évolution mensuelle de l'indice général.

TAUX DE VARIATION (EN %)

Les 12 divisions de l'indice	Annuel	Mensuel
	[juil. 2022/juil. 2021]	[juil. 2022/juin 2022]
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	7.54	0.68
Boissons alcoolisées et tabac	2.63	0.34
Articles d'habillement et chaussures	0.68	-12.12
Logement, eau, électricité et combustibles	8.87	-0.39
Ameublement, équipement de ménage et entretien	6.68	-1.03
Santé	4.09	0.08
Transports	12.35	-1.45
Communications	1.16	-0.99
Loisirs, spectacles et culture	6.06	1.14
Enseignement	0.85	-
Hôtels, cafés, restaurants	7.02	0.63
Biens et services divers	5.49	-0.16
Indice général	6.76	-1.00

Source : STATEC

Les résultats de l'indice du mois d'août 2022 seront publiés le 7 septembre 2022, à l'issue de la réunion mensuelle de la Commission de l'indice. Une première estimation du taux annuel d'inflation sera publiée le 31 août 2022.

Bureau de presse | Tél 247-84219 | Fax +352 26 20 19 0 | press@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

Marc Ferring | marc.ferring@statec.etat.lu
Ben Lang | ben.lang@statec.etat.lu

La publication (Indicateurs à court terme – A1 n° 07/2022) peut être téléchargée gratuitement à l'adresse <https://gd.lu/cSLN7k>

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.